Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

11 novembre : célébration de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 à Grisy

Lundi 11 novembre



Mme la maire de Grisy-les-Plâtres, entourée de quelques élus locaux, de villageois (*Tous invités****) et de représentants des anciens combattants, célébrera l'anniversaire de l'Armistice de 1918, sur la place de l'église du village et devant la tombe des Grisyliens morts pour la France durant la 1ère guerre mondiale.***

La commémoration se clôturera autour d'un verre de l'amitié, en mairie du village

Coordonnées

Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

Pour mémoire le contexte de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918

11 novembre 1918. Forêt de Compiègne, en France. Réunies dans la petite clairière de Rethondes, les deux délégations françaises et allemandes s'apprêtent à signer l'Armistice. L'endroit est isolé, calme, afin de préserver une atmosphère propice aux négociations, selon le souhait du maréchal Foch, commandant en chef des armées Alliées.

Dans un wagon-restaurant aménagé, ce dernier est accompagné du Général Weygand, major général des armées Alliées, de trois officiers de l'état-major et de l'Amiral Wemyss, premier Lord de l'Amirauté qui représente la Marine anglaise. Côté allemand, le président de la délégation, le ministre d'État Matthias Erzberger est accompagné du général von Winterfeldt et du comte von Oberndorff, diplomate qui représente le ministère des Affaires étrangères. Le capitaine de Vaisseau Vanselow représente quant à lui la Marine allemande. Deux interprètes assurent en outre les traductions des échanges.

« À l'automne 1918, après quatre ans de combat, l'armée allemande est militairement très affaiblie. Elle accumule défaite sur défaite, ses alliés se retirent. Le gouvernement allemand demande alors le 4 octobre 1918, par l'intermédiaire du représentant des armées Alliées, le président américain Wilson, d'entamer des négociations d'armistice. » - Cécile Bosquier-Britten, chef de la division guerre et armée de Terre au SHD de Vincennes.

L'armistice est signé à cinq heures du matin. Le cessez-le-feu est effectif sur le front à 11 heures, entraînant dans toute la France une volée de cloches et de clairons. Le pays fête la victoire, d'autres pleurent leurs morts ou leurs disparus. Le bilan humain est très lourd : 20 millions de morts et des millions de blessés.

(Ministère des armées)

Documents
Invitation des villageois à participer à la commémoration

Liens utiles
Quelques images et témoignages
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69